



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 63043

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise en place de la monnaie unique dans les services publics. La mise en place de la monnaie unique en France, et plus particulièrement au sein des administrations et des services publics, nécessite l'installation de nouveaux logiciels informatiques. Or ces installations entraînent parfois des désagréments pour les usagers, plus spécialement les bénéficiaires de virements automatiques sur des comptes bancaires ou postaux. En effet certains versements, émanant notamment de CRAM, sont désormais retardés et des personnes aux revenus modestes se retrouvent pénalisées dans la gestion de leur budget en étant contraintes de prendre en compte le règlement décalé de mensualités qui étaient jusqu'à maintenant versées à date fixe. Il lui demande si des mesures d'accompagnement à l'égard des bénéficiaires, notamment les plus modestes, ont été prises pour prendre en compte les dysfonctionnements suscités par l'installation de ces nouveaux logiciels informatiques.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63043

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3763